



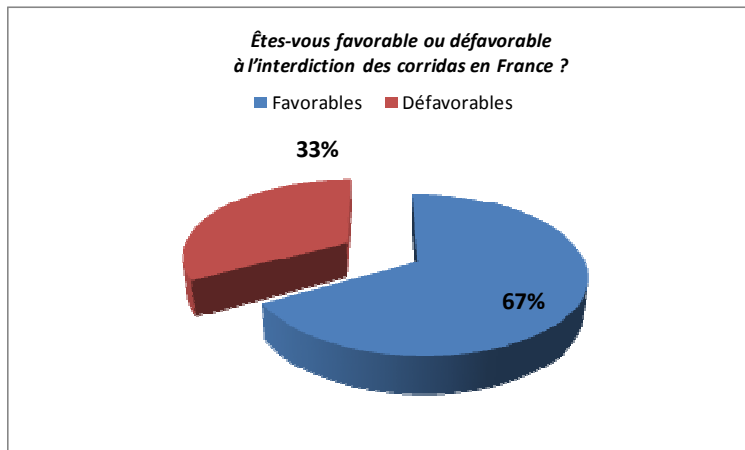
## Sommaire

D'un point de vue social .....	2
D'un point de vue économique .....	6
D'un point de vue vétérinaire.....	9
D'un point de vue éthique.....	17
D'un point de vue politique.....	22

# **D'un point de vue social**

## Idée reçue : « Les Français aiment la corrida... »

Sondage IFOP pour la Lettre de l'opinion, à l'été 2010 : Deux Français sur trois se disent « plutôt favorables » à **l'interdiction des corridas** en France.

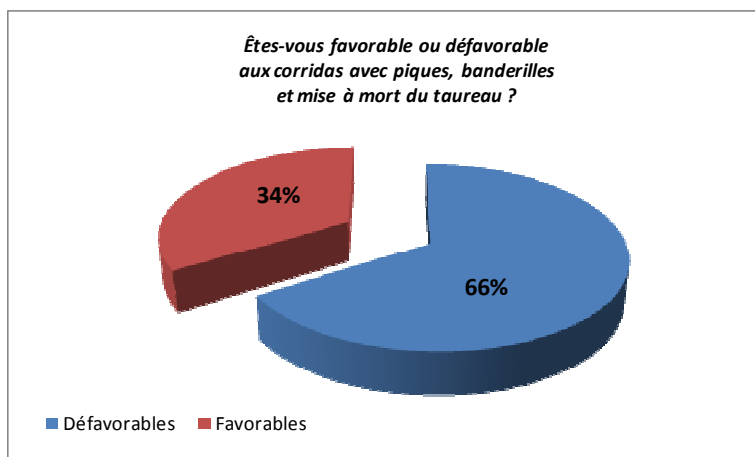


67% plutôt favorables

NB : Un article de L'Express de juin 2010 souligne que les corridas sont de plus en plus contestées par une majorité de Français et remarque l'émergence de nouvelles oppositions à la corrida, par exemple de la part des **vétérinaires**, absents du débat jusque-là.

## Idée reçue : « Les Gardois aiment la corrida... »

Sondage IPSOS auprès des **habitants du Gard** de juillet 2010



66% plutôt défavorables

L'Ifop commente le sondage de 2010 en constatant que « les habitants des régions à tradition taurine forte (PACA, Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées...) ne se démarquent plus de l'opinion majoritaire (66 % contre 67 % dans les autres régions) » et souligne que « toutes les catégories de la population se prononcent majoritairement en faveur de l'interdiction ».

## *Idée reçue « Mon père m'a amené à la corrida et j'y amène mes enfants ... »*

A l'instar de certains films cinématographiques et programmes télévisés interdits aux enfants de moins de 12 ans et aux jeunes de moins de 16 ans, en raison de leur caractère violent, le spectacle de la mise à mort du taureau n'est pas interdit aux plus jeunes ! Mieux : la place est presque toujours gratuite pour les enfants et les moins de 16 ans !

### **POURQUOI ?**

*Réponse du Ministère de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales publiée dans le JO Sénat du 24/09/2009 à la question écrite n° 05454 de M. André Vantomme (Oise – SOC) publiée dans le JO Sénat du 04/09/2008 :*

« (...) S'agissant de l'accès des mineurs à ces manifestations, la législation ne prévoit aucune limitation, ni interdiction. La question d'un tel accès relève, en l'état, de la seule responsabilité des titulaires de l'autorité parentale qui doivent veiller, conformément aux dispositions du code civil à protéger l'enfant dans sa sécurité, sa santé, sa moralité pour assurer son éducation et permettre son développement dans le respect dû à sa personne.»



*Si ce spectacle n'est pas choquant pourquoi le BVP a-t-il refusé la diffusion du spot anti-corrida auquel Renaud prêtait sa voix ?*

## *Idée reçue « La corrida est une tradition ... »*



Il faut bien faire vivre les traditions et assurer la relève. Les défenseurs de la corrida initient ainsi, dès leur plus jeune âge, des enfants dans les arènes.

Des écoles taurines ont vu le jour. Elles vivent grâce aux généreuses subventions de l'Etat.

Des enfants se font la main sur de jeunes veaux dont le comportement, pas assez agressif, ne convenait guère aux éleveurs.

Souvent massacrés par des enfants n'ayant pas assez de force pour percer leur cuir, on peut les voir se coucher et gémir en attendant d'être achevés.

Ces spectacles se nomment les becerradas. Les aficionados admirent ainsi la bravoure de Michelitto, fils de l'ancien toréro vicois Michel Lagravère, jeune toréador de 12 ans, qui a toréé en France à l'été 2008.



*« La tradition nous empêche de hisser nos yeux. La culture, au contraire, nous permet de nous libérer de ses chaînes. » Montaigne*

*Idée reçue « Il y a des gens qui ont besoin d'exutoires... »*



On peut entendre cet argument dans la bouche de personnes n'aimant pas la corrida mais faisant une confiance très limitée à l'âme humaine. Cet «argument» reconnaît implicitement le caractère vicieux et pervers de la corrida.

- Pourquoi ne pas ré-ouvrir les maisons closes ?!!!
- Pourquoi se battre contre le tourisme du sexe dont des enfants sont les victimes ?!!!!
- Pourquoi punir l'ensemble des actes de cruauté envers les animaux sauf ceux pratiqués durant une corrida ?!!!!!!

**La notion d'exutoire est insupportable et ne peut trouver sa place dans une société civilisée.**

# **D'un point de vue économique**

## *Idée reçue «La corrida rapporte beaucoup d'argent au sud de la France...»*

### Les éleveurs

Près de 95% des bovins issus des élevages de taureaux dits « de combat » vont directement à la boucherie (veaux, vaches, génisses, vaches et taureaux). *85% des taureaux massacrés dans les arènes françaises étaient importés d'Espagne (sur un total de 1 177)*. Quand on examine les chiffres pour les corridas formelles, on tombe à 8% de taureaux français, soit 36 animaux par an.....

**La corrida est donc totalement marginale pour le maintien économique de ces élevages.**

### Le tourisme

Non seulement les corridas n'attirent pas les touristes (contrairement aux ferias), mais elles les font fuir ! Et ce phénomène est en train de s'amplifier. Des tours opérateurs commencent à boycotter les villes de sang (comme le tour opérateur canadien Hugh Mac Donald).

**Actuellement, suivant les villes, seulement 1 à 5% des visiteurs des ferias vont voir des corridas !**

### Les toreros et leur cuadrillas

L'immense majorité des toreros doivent payer pour toréer en Espagne comme en France (source émission Al Descubierto, 6 juin 2002).

**On estime qu'en Europe seule une douzaine de toreros vit de la corrida.**

### Les corridas sont déficitaires

Même pour les grandes arènes. Elles ne subsistent qu'à grand renfort de subventions.

### A qui profite le crime ?...

A un tout petit nombre d'individus, à commencer par les apoderados, impresarios des toreros et organisateurs des corridas : les frères Jalabert en Arles, Simon Casas Production à Nîmes, Robert Margé à Béziers...

**En France, la corrida profite économiquement à quelques centaines de personnes, pas plus.**

# A quand les ferias sans corrida ?



## *Idée reçue « La corrida ne coûte rien aux Français »*

### Alors tenons-nous en aux faits :

- Alors que près d'un tiers des spectacles tauromachiques ont été supprimés en Espagne en 2009, faute de subventions publiques, en France, le financement de la barbarie des arènes aux frais du contribuable se poursuit de plus belle.
- La plupart des transactions s'effectuent en liquide.
- Subventions des écoles de tauromachie par les conseils généraux ou les mairies (exemple : Arles, Nîmes ou Béziers)
- Subventions directes des spectacles par les municipalités (exemple : Alès)
- Subventions des clubs taurins qui co-organisent parfois les événements, achat de places dont l'objectif, inavoué est d'en distribuer gratuitement (exemple : Fin 2010 le conseil général des Pyrénées-Atlantiques a acheté pour 3 690 euros de places pour les corridas de Bayonne)
- La quasi-totalité des spectacles de corrida sont déficitaires et ne se maintiennent qu'à grand renfort d'argent public.(exemple : En 2008, à Bayonne, le maire annonçait 180 000 euros de déficit, e n 2010 encore 92 000 euros.) (Autre exemple : Le conseil général des Bouches-du-Rhône a subventionné la corrida en 2010 à hauteur de près de 120 000 euros : achat de places à la société Jalabert pour 63 255 euros et 56 400 euros de subventions variées aux clubs taurins et à l'école taurine d'Arles. Il faut ajouter les subventions des mairies et du conseil régional présidé par un aficionado convaincu et actif...

### Et posons donc les bonnes questions :

- Combien de députés confondent leur passion et leur mandat électif ?
- Pourquoi continuer à subventionner la quasi totalité des corridas alors qu'elles sont déficitaires depuis toujours ?
- Pourquoi aucune commission d'enquête parlementaire sur le financement public de la corrida n'a pu voir le jour ?
- Combien de millions d'euros vont dans les poches des organisateurs de ces spectacles de sang et d'agonie ?



En 2003, une émission nommée « Al Descubierta » dénonçait sur une chaîne de télévision publique espagnole le financement public de la tauromachie, les trucages, les nombreux petits arrangements entre amis.

Un journaliste précisait même que le monde de la corrida devait payer les journaux pour obtenir de pleines pages d'apologie des « exploits » de tel ou tel matador.

**Qu'en est-il dans le sud de la France ? À quand une grande enquête d'investigation sur le monde opaque de la tauromachie ?**

Ce qui a été fait en Espagne il y a huit ans, nous l'attendons toujours en France...



# **D'un point de vue vétérinaire**

## Idée reçue « C'est un combat d'égal à égal ... »



L'afeitado est une pratique trop largement répandue dans le milieu taurin qui consiste à scier les cornes du taureau sans anesthésie ce qui reviendrait en terme de douleur à nous scier une dent à vif.

Pourquoi ?

Il s'agit de rendre la «bête» moins dangereuse et tous les toréros exigent cette pratique. Le taureau perd ses repères si ses cornes ne sont pas intactes, car les cornes sont au taureau ce que les moustaches sont au chat.

Il existe néanmoins des moyens fiables de vérifier que les cornes d'un taureau n'ont pas été manipulées. Certaines municipalités se sont dotées de **commissions de vétérinaires**. Mais alors qu'en Espagne des sanctions financières pénalisent ces fautes, l'absence de loi en France à cet égard, n'entraîne aucune peine pour les ganaderias concernées.

## Idée reçue « Les aficionados respectent le taureau, d'ailleurs celui-ci ne souffre pas... »

Le 4 mars 2010, José Enrique Zaldívar, **vétérinaire**, est auditionné par le Parlement catalan en vue du vote sur la suppression de la corrida, suite à une Initiative Législative Populaire (par modification de l'article 6 de la loi de protection animale).

*« La souffrance du taureau durant la corrida : lésions anatomiques, altérations métaboliques et neuro-endocriniennes. La panoplie des arguments taurins pour défendre la corrida s'est élargie l'an passé grâce à l'apparition d'une hypothèse qui remettait en question la souffrance du taureau durant la corrida. L'étude a été réalisée par des vétérinaires de la Faculté de Madrid, et a connu un énorme écho parmi les défenseurs de la tauromachie. Ce que je souhaite exposer durant mon audition d'aujourd'hui est une série de données objectives qui apparaissent dans de nombreux travaux, réalisés pour beaucoup par des vétérinaires d'arènes et publiés dans des livres et revues scientifiques. Lorsque vous aurez écouté mon exposé, vous aurez à décider si le taureau dit «bravo» est un animal adapté pour la corrida, s'il est né pour mourir dans une arène et ce qui est le plus important, si ce spectacle suppose mauvais traitement, douleur et souffrance pour l'animal, et qu'en ce cas il serait susceptible d'être interdit dans la Communauté Autonome dont vous êtes députés, à travers la modification de l'article 6 de la Loi de Protection Animale. »*



La corrida consiste en une série de phases (« tercios ») pendant lesquelles le taureau est piqué, lardé de banderilles et blessé à mort avec une épée, puis mis à terre et achevé.

La puya (pique) est une arme métallique coupante et acérée, de 6 cm de tige et de 2,5 cm de pointe pyramidale, dont chaque arête est aussi affûtée qu'un bistouri. Elle est munie d'un butoir cylindrique qui devrait empêcher que pénètre dans le corps de l'animal plus que ces 8,5 cm. De nombreuses études anatomo-pathologiques

ont été réalisées sur les cadavres des taureaux torés pour déterminer les lésions qu'elle provoque.

Les canons taurins indiquent comme endroit « idéal » pour la réalisation de cette action la zone appelée « morillo », qui se situe entre la 4<sup>e</sup> et la 6<sup>e</sup> vertèbre cervicale, zone qui comporte une grande masse musculaire responsable avec certains ligaments des mouvements d'extension de la tête.

*Comme vous allez le voir et le découvrir, cela ne se passe presque jamais ainsi.*

Dans absolument toutes les études consultées à ce sujet on reconnaît les importantes lésions neurologiques, entre autres effets, causées par la pique au taureau. Dans plus de 70% des taureaux étudiés, il a été déterminé que les piques sont insérées dans des zones bien plus basses que celle considérée comme « idéale ». Les lésions décrites affectent plus de 20 muscles, sans compter les intercostaux et costaux. Toutes ces structures sont nécessaires à la mobilité du tiers antérieur de l'animal, pour les mouvements du cou, de la tête, et pour la fonction respiratoire.

*Non seulement sont sectionnés muscles, tendons et ligaments, mais également des veines, artères et nerfs importants.*

Les résultats indiquent que la profondeur moyenne de ces blessures par pique sont de 20 cm, et on a observé des trajectoires allant jusqu'à 30 cm. On sait qu'une seule pique peut ouvrir jusqu'à 7 trajectoires différentes.

Il est reconnu que les piques provoquent fractures d'apophyses spinales et perforation de vertèbres, fractures de côtes et de cartilages de conjugaison, qu'elles peuvent perforer la plèvre et le poumon, créant un pneumothorax. Sont inévitables les lésions de la moelle épinière, les hémorragies du canal médullaire et la lésion de nerfs très importants comme le plexus brachial (qui assure l'innervation des extrémités antérieures), et les branches dorsales des nerfs spinaux qui longent la moelle épinière.

Les pertes de sang que subit un taureau pendant le «tercio » de piques sont un peu variables et oscillent entre 8 et 18% de son volume sanguin. Un taureau de 550 kilos perdrait entre 3 et 7 litres de sang après les piques.



**Les banderilles :** 6 sont plantées dans le taureau. Elles comportent à leur extrémité un harpon d'acier coupant et acéré, qui pour sa partie visible mesure de 4 à 6 cm. Elles lacèrent de nombreuses structures anatomiques déjà endommagées par les piques et produisent des blessures d'environ 10 cm autour du point d'insertion, augmentant la perte de sang de l'animal.



*L'estoque (épée) est une épée recourbée de 80 cm de long, elle devrait blesser ou sectionner les grands vaisseaux sanguins de la cage thoracique, c'est-à-dire la veine cave caudale et l'aorte postérieure. Ce qui arrive plus fréquemment, c'est que l'épée lèse les cordons nerveux qui longent la moelle épinière ce qui provoque la déconnexion de tout l'appareil moteur de la cage thoracique, et qui, ajouté à l'importante lésion du poumon droit, entraîne une intense difficulté respiratoire. Le sang passe du poumon aux bronches, puis à la trachée et sort*

*par la bouche et le nez. Dans d'autres occasions l'épée traverse le diaphragme, ce qui produit une paralysie par lésion du nerf phrénique ; la lésion de ce nerf peut compromettre la fonction diaphragmatique, créant une insuffisance respiratoire.*

*Dans certains cas les estocades sont tellement basses sur le corps du taureau qu'elles peuvent pénétrer dans le foie et le ventre. Dans certaines occasions on voit de minces filets de sang dans la bouche et le nez. Cela arrive lorsque l'estocade a touché la partie la plus profonde des poumons et que le taureau avale son propre sang. Sur 57 corridas étudiées (342 animaux), seulement 20% des estocades ont touché la veine cave caudale.*

*En 2003 fut publiée une étude dans laquelle, suite à l'analyse de 434 taureaux, on a mis en évidence la présence d'embolies dans le tissu pulmonaire et hépatique pour un nombre élevé d'animaux. Ces embolies sont attribuées à la pénétration de l'épée dans la zone inter-thoracique, les organes intra-abdominaux, ainsi que dans les structures vasculaires. La corrida se termine avec le descabello et la puntilla. Le descabello se réalise avec une épée similaire à celle de l'estocade, mais qui a une tige de 10 cm. L'objectif est de léser et sectionner la moelle épinière entre la 1ère et la 2nde vertèbre cervicale.*

*La puntilla se réalise avec un couteau de 10 cm de lame, qui une fois introduit dans l'espace occipital sectionne le bulbe rachidien, provoquant une paralysie générale de l'animal et une diminution de la pression artérielle. Les mouvements respiratoires se paralysent et le sang qui circule, chargé en CO<sub>2</sub>, produit une hypoxie encéphalique. Il est dit qu'elle provoque la mort instantanée du taureau, mais c'est faux, car elle crée une mort par asphyxie. Certains animaux présentent pendant un bon moment des réflexes qui montrent qu'ils sont vivants.*

*La puntilla est interdite dans tous les abattoirs de l'Union Européenne car elle est considérée comme une manière cruelle de tuer un animal.*

*Selon le taxidermiste des arènes de « Las Ventas » de Madrid, 60% des taureaux sur lesquels il a travaillé présentent fissures ou fractures du crâne. Un célèbre critique taurin s'est référé à cette blessure comme au « crime de l'étrier du picador ». Une étude réalisée sur plus de 6000 taureaux révèle un grand nombre de lésions oculaires dont souffrent les animaux pendant la corrida, lors de la sortie du camion, ou durant l'attente avant d'entrer dans l'arène. Chez 23% des sujets ont été découverts ulcères de cornée, décollements de rétine, luxations et subluxations du cristallin, fractures orbitales de l'arcade sourcilière et hémorragies intraoculaires.*

*Pour insister sur l'étude à laquelle je faisais référence au début de mon exposé, dans laquelle rien n'est dit sur toutes les altérations organiques et anatomiques que j'ai décrites, je ferai une série de précisions sur les affirmations de cette étude, qui minimisent la souffrance, le stress et la douleur que*

*subit le taureau durant la corrida et qui tente de le faire passer pour un animal adapté à cet objectif qu'est la corrida.*

*Le stress est la « situation d'un individu ou de l'un de ses organes ou appareils qui, lorsqu'est exigé un rendement supérieur au rendement normal, crée le risque de tomber malade », c'est-à-dire, une véritable menace pour l'homéostasie, qui est la tendance des organismes à maintenir la stabilité des composants physiologiques vitaux comme le PH, la température corporelle, les électrolytes ou la pression d'oxygène. Maintenir en équilibre ces valeurs avec peu de variations est essentiel pour la survie de l'individu. Comme cela est prouvé suite à l'étude des analyses, l'organisme du taureau pendant la corrida ne parvient pas à cet équilibre, ce qui démontre son inadaptation à la corrida.*

*Dans des études réalisées afin de déterminer les altérations métaboliques que subissent ces animaux, leur incapacité à s'adapter à la corrida est clairement démontrée. 32 paramètres sanguins ont été étudiés sur des centaines de taureaux torés et morts en arènes. Toutes ces valeurs ont présenté d'importantes modifications en peu de temps, celui que dure la corrida, et ces altérations tant à la hausse qu'à la baisse peuvent être considérées comme pathologiques. Ces animaux présentaient de graves altérations hépatiques, rénales, de l'équilibre acido-basique, du taux de cellules sanguines et des valeurs hormonales. Ces analyses révèlent un grave état d'hémoconcentration et de déshydratation*

*de par la perte de liquides que subit l'animal. La présence d'un PH acide chez 93,5% des taureaux analysés démontre un état d'acidose métabolique que nous pouvons considérer comme grave. Un PH sanguin bas signifie que le sang contient trop d'acide, ce qui nuit aux cellules de l'organisme.*

*L'origine de cet état pathologique est liée à l'effort considérable que suppose la corrida, pour laquelle le taureau n'est pas préparé. La fonction respiratoire du taureau pendant la corrida a également été étudiée, grâce à la mesure des gaz sanguins (gazométrie). De ces études nous pouvons déduire une grande souffrance. Les mesures incluent la pression partielle d'oxygène (PO<sub>2</sub>), la pression partielle de dioxyde de carbone (PCO<sub>2</sub>), le PH, le bicarbonate (HCO<sub>3</sub><sup>-</sup>), le dioxyde de carbone total (TCO<sub>2</sub>), l'excès de bases (EB) et la saturation d'oxygène (SO<sub>2</sub>).*

*Les valeurs obtenues après la corrida démontrent l'incapacité des poumons à éliminer le CO<sub>2</sub> qui se produit, ce qui diminue la pression partielle d'oxygène (PO<sub>2</sub>) et augmente la pression partielle de dioxyde de carbone (PCO<sub>2</sub>). Une preuve en plus de l'incapacité du taureau à s'adapter aux mauvais traitements auxquels il est soumis.*

*Mais ces données ne sont pas les seules que je peux vous apporter afin de démontrer que la corrida est un acte cruel de maltraitance animale, avec de profondes répercussions sur les constantes vitales du taureau, ce qui prouve la souffrance physique et psychique à laquelle il est soumis.*

*On nous dit que le thalamus d'un taureau est plus grand que celui du reste des bovins (approximativement 20% plus grand) et que cela rend le taureau capable de répondre à la douleur plus rapidement. Évidemment je ne peux nier cette affirmation, celle concernant le volume du thalamus, mais je peux vous dire que le thalamus n'est pas le responsable de la réponse à la douleur. Cette structure neuronale située au centre du cerveau traite les sensations, propage les impulsions et les intègre peut-être, mais c'est l'écorce cérébrale qui décide de la réponse qui doit se produire. Il est affirmé également que le taureau n'a pas de neurones de la mémoire, ce qui le rendrait incapable de souvenirs par rapport à la douleur. La perception de la douleur requiert une reconnaissance corticale du stimulus comme un stimulus désagréable.*

*De plus, la douleur est une expérience subjective sensorielle et émotionnelle qui nécessite l'existence de conscience.*



*L'apprentissage, la mémoire et le comportement agressif dépendent en grande partie de structures cérébrales qui se nomment l'hippocampe et l'amygdale, et non pas du thalamus. Tous les mammifères possèdent trois types de mémoire : la mémoire sensorielle, qui opère en moins d'une seconde, la mémoire à court terme, qui ne se prolonge pas plus de 15 à 20 secondes, et la mémoire à long terme. Les trois types de mémoire interagissent mutuellement, s'envoient de l'information et ont chacun une fonction définie. Le premier type de mémoire n'est pas contrôlé par la conscience et agit de façon automatique et spontanée pour tous les mammifères. Dans une étude intitulée « Comportement du taureau de corrida face au cheval et au bâton » l'on peut lire « l'épreuve avec le bâton n'est pas viable avec le taureau de corrida à cause de la capacité d'apprentissage de ces animaux ».*

*Je comprends que l'apprentissage va de pair avec la mémoire, que l'on nie au taureau de corrida, et je crois évident que le taureau, pendant sa vie, a eu des contacts avec des sensations qui ont pu provoquer de la douleur, et que donc il doit avoir conscience et mémoire de cela.*

*Dans cette même étude, on nous dit que le taureau s'adapte parfaitement à la corrida, car le cortisol, hormone qui rend compte du stress, lorsqu'elle est mesurée sur des taureaux morts dans l'arène, présente des valeurs inférieures à la moyenne mesurée durant le transport et chez les taureaux qui ont été retournés car ayant été considérés comme inaptes pour la corrida. Cela laisserait entendre que le voyage et l'entrée dans l'arène serait plus stressants pour le taureau que la corrida en soi. Dans deux thèses de doctorat présentées à la Faculté Vétérinaire de Madrid (2002 et 2006) et dirigées par le même vétérinaire qui a fait ces déclarations, on peut lire absolument le contraire : « les taureaux torés et tués dans l'arène présentaient des niveaux hormonaux de cortisol plus élevés que les mesures de contrôle réalisées sur les taureaux retournés pour inaptitude à la corrida » et on en concluait que la corrida supposait un important stress pour le taureau, avant qu'il essaie de s'adapter.*

*Les études auxquelles j'ai fait référence quant aux analyses sur les animaux torés et sur d'autres démontrent que le cortisol est au-delà des valeurs considérées comme normales et que le taureau subit un grand stress lorsqu'il est toré. Face au doute qui pourrait exister à ce sujet, je vous dirai que : « Quand existent des lésions dans les voies de transmission du système nerveux, indispensables pour que se produise une réponse endocrine adaptée face à des stimulus stressants, la réponse peut être considérée comme amortie ou suspendue en cas de lésions neuronales ou de lésions de la moelle épinière ».*

*De récentes découvertes indiquent que la bêta-endorphine pourrait inhiber la libération des précurseurs hormonaux qui induisent eux-mêmes la libération de cortisol. Étant donné que le taureau pendant la corrida libère cette substance en grande quantité, ce pourrait être une autre des raisons qui explique pourquoi le taux de cortisol moyen ne correspond pas aux résultats attendus. L'épuisement du taureau pendant la corrida (troisième phase du Syndrome d'Adaptation de Selye) doit être prise en compte lors des mesures hormonales concernant le cortisol, et devraient être également prises en compte les nombreuses lésions physiques et les altérations métaboliques dont souffre l'animal et qui démontrent son inadaptation.*

*Les analyses sanguines réalisées sur des taureaux après la corrida indiquent des niveaux de potassium élevés et des niveaux de sodium et de chlorure abaissés, compatibles avec le possible épuisement de la glande surrénale, responsable de la sécrétion de cortisol et de l'aldostérone.*

*Pour terminer mon exposé, je ferai allusion à une autre affirmation de la même étude déjà citée. Il y est affirmé que, grâce à la libération importante d'opiacés endogènes -bêta-endorphine et métenképhaline.*

*Les endorphines ne possèdent pas de pouvoirs magiques. Toutes les endorphines découvertes jusqu'ici sont libérées en cas de stress et de douleur, je suis au courant qu'elles ont des propriétés analgésiques, mais il n'est écrit dans aucune publication scientifique qu'elles neutralisent la douleur au point de l'apparenter au plaisir.*

*Si c'était le cas, quelle logique auraient les études sur la douleur et les moyens de la neutraliser ?*

*L'étude des opiacés endogènes et de ses récepteurs est à ce jour encore un grand mystère pour la science médicale. Sachant que se libèrent de grandes quantités de ces opiacés face à des situations de stress, de douleur, de souffrance, d'effort démesuré, d'hémorragies, de déséquilibre interne, d'insuffisance cardio-respiratoire et d'altérations de la tension artérielle, comme cela peut se produire pendant une corrida, il est logique que le taureau, pendant l'agonie à laquelle il est soumis, n'ait pas d'autre réponse que de les produire.*

*Les études qui démontrent ce que j'affirme sont nombreuses et vous en trouverez des exemples dans le dossier qui vous a été remis. Dans beaucoup de ces études, il est affirmé que plus la dose d'endorphines est importante, plus grande est la douleur ressentie et le stress subi (e.g. Bacigalupo et al, 1990) et dans certaines études de médecine humaine et vétérinaire, cette dose sert pour mesurer douleur et stress. Il a même été affirmé que les endorphines libérées en état de stress n'ont pas de pouvoir analgésique (Harbach et al, 2007), et de nombreux auteurs assurent que les enképhalines représentent le système de modulation le plus important lors de l'essai d'adaptation d'un organisme à un stress chronique.*

*Si le taureau de corrida possède cette adaptation surnaturelle pour supporter la douleur, la maltraitance et la souffrance, je crois que cette hypothèse mériterait un espace important dans une publication scientifique, ce qui jusqu'à présent n'a pas eu lieu.*

*Le bien-être animal doit s'aborder avec de réelles bases scientifiques.*

*La perception erronée des animaux comme des êtres qui ne sentent pas et qui donc sont incapables de souffrir, crée des attitudes négatives envers eux, qui se reflètent dans les conduites de négligence, de cruauté ou de mauvais traitement ».*

*Observez comment le taureau entre dans l'arène et comment se termine son existence, et si l'un de vous pense encore que cet animal a été capable de ressentir du plaisir à un moment de la corrida, je mets mon diplôme de Vétérinaire à disposition des autorités qui régulent ma profession.*

*Je finirai en citant Sophocle qui disait : un mensonge ne vit jamais jusqu'à devenir vieux .*

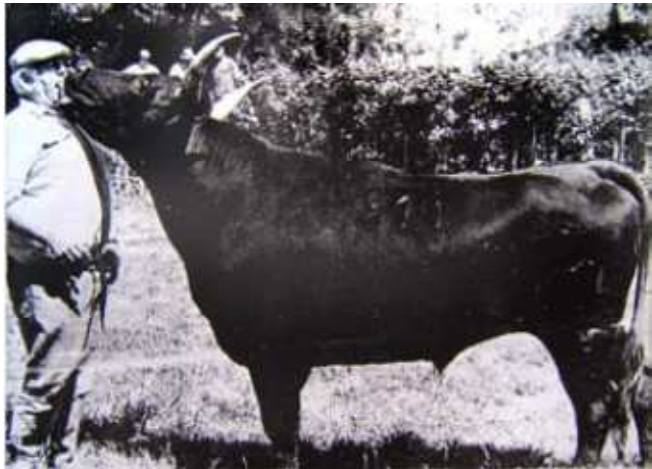
*Merci beaucoup Madame la Présidente et Mesdames et Messieurs les Députés.»*

José Enrique Zaldívar Laguía. Vétérinaire.

<http://www.veterinaires-anticorrída.fr/article-un-collectif-de-veterinairesopposes-a-la-corrída-s-est-constitue-en-france-51729627.html>



## UN COLLECTIF DE VÉTÉRINAIRES OPPOSÉS À LA CORRIDA S'EST CONSTITUÉ EN FRANCE



Le 9 juin 2010, la constitution d'un collectif de vétérinaires opposés à la corrida a été annoncée lors d'une conférence de presse à l'Assemblée Nationale, grâce au soutien de Mme Muriel Marland-Militello et de Mme Geneviève Gaillard, respectivement vice-présidente et présidente du Groupe d'Études parlementaire sur la protection des animaux.

La corrida a été introduite en France à partir des années 1850, et reste de nos jours autorisée, au titre de la «tradition», dans certaines zones de 11 départements du sud

de la France, soit moins d'un dixième du territoire. Cette curieuse dérogation à la loi commune, contre laquelle s'élève un nombre croissant de parlementaires, se trouve dans un alinéa de l'article 521-1 du Code pénal consacré aux **sévices graves** et **actes de cruauté** envers les animaux domestiques.

Au cours d'une corrida, six taureaux sont successivement tués, au terme d'une mise en scène codifiée durant une vingtaine de minutes pour chacun.

Pendant le «**tercio de piques**», le picador à cheval enfonce des lances terminées par des pointes d'acier dans le dos du taureau.

Pendant le «**tercio de banderilles**», les banderilleros plantent trois paires de harpons dits banderilles dans le dos du taureau.

Pendant le «**tercio de mort**», le matador enfonce une épée dans le dos du taureau pour le tuer. La mise à mort, souvent longue et laborieuse, se poursuit par l'emploi d'une épée spéciale, puis de la puntilla (poignard), à la base de la nuque.

En Espagne même, son pays d'origine, cette pratique est de plus en plus contestée. Une organisation de vétérinaires opposés à la corrida a vu le jour en 2008 : l'AVAT (Asociación de Veterinarios Abolicionistas de la Tauromaquia). En Catalogne Espagnole, la corrida est abolie. Les opposants à la corrida reçoivent l'appui croissant de spécialistes de divers horizons, tant du côté des sciences humaines que des disciplines biologiques. Ainsi, de nombreux vétérinaires ont décidé de répondre à l'appel lancé par le Pr Jean-François Courreau, vétérinaire à l'École Nationale Vétérinaire d'Alfort et adversaire convaincu de la corrida, le Dr Nathalie Milhas, vétérinaire qui s'est opposée à la corrida dans sa commune en Haute-Garonne, et le Dr Jean-Paul Richier, psychiatre préoccupé par la violence envers les animaux.

**A ce jour, 9 juin 2010, 180 vétérinaires ont déjà souscrit à la déclaration suivante :**

« En tant que vétérinaires, nous nous déclarons opposés à la corrida. Cette pratique, qui consiste à supplicier des taureaux en public, doit disparaître de nos sociétés. La souffrance qu'elle fait endurer à ces animaux est injustifiable. L'évolution des connaissances scientifiques ainsi que l'évolution des mentalités rendent désormais nécessaire la mise en œuvre de mesures visant à supprimer de tels spectacles. »

**Un an plus tard, ils étaient 780 vétérinaires signataires.**

<http://www.veterinaires-anticorrída.fr>

## **D'un point de vue éthique**

## Idée reçue « La corrida c'est beau ... »



On pourrait tout aussi bien dire : « La corrida c'est laid ».

La corrida n'est pas une affaire de goût mais une affaire d'éthique.

En toute objectivité, un être vivant agonise et des spectateurs se régalent.



## Idée reçue « Les anti-corrida sont des décadents bouffeurs de salade ... » \*

\*Vous noterez la subtilité de cette périphrase lue sur un blog d'aficionado !

*«La sympathie portée au-delà de la sphère de l'homme, c'est à dire le sentiment d'humanité envers les animaux inférieurs, semble être l'une des acquisitions morales les plus récentes. [...] Cette vertu, l'une des plus nobles dont l'homme soit doué, semble provenir incidemment de ce que nos sympathies deviennent plus délicates et se diffuseront plus largement, jusqu'à ce qu'elles soient étendues à tous les êtres sensibles. Sitôt que cette vertu est honorée et pratiquée par un petit nombre d'hommes, elle se répand à travers l'instruction et l'exemple donnés aux jeunes, et finit par être incorporée à l'opinion publique.»*

Charles Darwin, La filiation de l'homme, éd TORT , p.210.

Le plaisir pris aux spectacles de sang et l'instruction qui y prépare, ancrés dans une «culture» que combat aujourd'hui même l'idée de civilisation, doivent en effet disparaître des pratiques et des émotions particulières et collectives qui entendent se réclamer de cette dernière.

Dans l'avenir, la tauromachie paraîtra aux yeux du monde civilisé aussi barbare que paraissent à nos yeux, aujourd'hui, les anciens combats de gladiateurs. Il est souhaitable de hâter ce moment. C'est pourquoi je m'oppose à la tauromachie et forme le vœu que sa disparition pure et simple signe cette avancée inévitable de civilisation.

Patrick TORT, Directeur de l'Institut Charles Darwin International, Chercheur au Muséum National d'Histoire Naturelle, Lauréat de l'Académie des Sciences.

## *Idée reçue « La corrida c'est de l'art, elle élève l'homme... »*

« Avant d'évoquer les principaux jalons de cette étude, notons que la question qui la sous-tend est celle de l'exhibition sociale de la violence : quelle en est la fonction ? Est-elle inéluctable et quel type de sentiments suscite-t-elle ? Les mises à mort constituées en spectacle ne sont pas réservées aux seuls animaux, et l'auteur étudie le parallèle, fait du reste par maints observateurs du XVIIIe siècle, entre la corrida et les exécutions publiques qui, toutes deux, déplacent des foules immenses.

Notons qu'il n'y a pas substitution des exécutions par les corridas : elles cohabitent durant un siècle trois quarts. Par ailleurs, la corrida n'est pas la première entreprise à commercialiser la souffrance animale : des combats qui opposent des animaux entre eux ou bien des hommes et des animaux, des lynchages populaires d'animaux (notamment de bovins) existent bien avant le XVIIIe siècle.

.La corrida est une invention espagnole, andalouse plus précisément, dont la technique est fixée par le matador Pepe Hillo, dans un traité de 1796. Si la corrida hérite des tauromachies royales le goût du sang et la recherche de la somptuosité, d'importantes différences sont à mentionner : la création d'un animal spécifique (le taureau de combat), la réapparition des arènes, un but commercial. La technique du combat est élaborée de sorte que la mort de l'animal soit lente, sans quoi il n'y aurait point de spectacle.

Il s'agit de « maintenir la vie dans la souffrance », selon la définition que Michel Foucault donne de la torture.

Chaque combat dure quinze minutes, et une corrida comprend donc une série de mises à mort (à Madrid, après 1750, on tue six taureaux le matin et douze l'après-midi). Au siècle des Lumières, les récits de voyageurs allemands, anglais et italiens expriment de manière dominante un sentiment de répulsion face à la corrida, spectacle auquel tout voyage en Espagne paraît obliger. Les récits de Fleuriot de Langle, abolitionniste de la peine de mort, comme Jean-François Bourgoïn qui demande la suppression de la corrida en même temps que celle de l'Inquisition (« l'une et l'autre », écrit-il, « ne devraient avoir que des bourreaux pour apologistes »), sont parmi les plus remarquables.

Au XIXe siècle, le romantisme élabore *une esthétique de l'horreur* (« l'horriblement beau », selon la formule d'Edmund Burke). L'œuvre de Goya est fallacieusement récupérée comme apologétique de la corrida. Se construit alors en Europe une Espagne romantique dans laquelle les toréadors occupent une place de choix. La corrida entre, sous ces atours, dans la littérature française, notamment sous les plumes de Théophile Gautier, Alexandre Dumas et surtout Prosper Mérimée. Ce dernier, ami d'Eugénie de Montijo, contribue à la première importation de la corrida en France, où elle représente l'un des emblèmes du prestige politique de Louis Bonaparte. *L'esthétique prend le pas sur une réalité qui n'est plus acceptée dans sa parfaite nudité, c'est-à-dire pour ce qu'elle est en vérité. L'art est appelé à son secours.*

Ce siècle se voit par ailleurs traversé par un autre courant qu'anime l'interrogation sur la nocivité de l'exhibition de la violence sur le plan social. La loi Grammont de protection des animaux, qui prohibe les mauvais traitements perpétrés en public contre des animaux domestiques, et sous le coup de laquelle la corrida tombe donc, date de 1850. Comme l'a montré Maurice Agulhon dans un article qui fait toujours autorité, cette loi a été promulguée grâce à la force de l'argument selon lequel *la violence envers l'animal comprend en elle-même son extension à l'homme.*

En outre, le siècle connaît une vive opposition à la corrida, que signent notamment les noms de *Victor Hugo, Émile Zola, Victor Schoelcher*, par ailleurs tous abolitionnistes de la peine de mort.

La période qui précède la Seconde Guerre mondiale est, à l'égard de la corrida, marquée par l'élaboration de théories et d'interprétations : une prétendue origine mythique et une interprétation

« sacrificielle ». La mode est au mythe – mode du reste critiquée par le Collège de sociologie lui-même (« le mythe du mythe ») qui y voit une manie. L'interprétation sacrificielle est lancée en France par Henri de Montherlant dans *Les Bestiaires* (1926), puis par Michel Leiris dans *Le Miroir de la tauromachie* (1938). Chose peu connue, ces deux grands écrivains ont tous deux renié la corrida, qualifiée de « muflerie et sauvagerie » par le premier, de « snobisme » par le second.



*Prospectus de la corrida organisée lors de la visite d'Himmler à Franco en 1941*

Les théories sacrificielles ont fait leur temps, et leur séparation de leur contexte culturel, culturel et religieux, spatial et temporel n'est plus aujourd'hui recevable. À propos de l'esthétisation de la violence qu'il étudie dans les rituels merina, Maurice Bloch n'hésite pas à écrire que les « commentaires esthétisants [...] n'en soulignent que mieux la brutalité, car préciser que la violence est "mise en scène" ou "théâtralisée", c'est reconnaître qu'elle est voulue, organisée, et délibérément exacerbée (...)».

Le « Groupe des 27 », constitué à l'époque des surréalistes autour du matador et écrivain I. Sanchez Mejias, contribue à la diffusion de ces lectures, qui du reste plaisent encore. L'*Histoire de l'œil* (1928) de Georges Bataille, d'abord publiée sous le pseudonyme de Lord Auch, met en lumière avec une force inouïe la puissance de l'érotisme morbide de la corrida.

Tout est mis en place pour que celle-ci trouve des soutiens dont l'hétérogénéité montre qu'elle est désormais une activité lucrative parée de l'intellectualisation dont elle fait l'objet. En effet, des hommes politiques français (dont certains s'expriment dans *Le Figaro*, d'autres dans *L'Humanité*), des écrivains de renom, le déjà fort célèbre Picasso, de prestigieuses maisons d'édition, des ethnologues, des médecins, des vétérinaires... fournissent à la corrida des appuis décisifs. D'autres procédés (la mise en place de métaphores toujours vivaces, dont celle du combat de l'esprit contre la matière brute), d'autres mythes (comme la **dangerosité du combat, qui est bien un mythe, puisque l'on compte en France entre 1950 et 2000 un torero tué pour 45 000 taureaux tués**) sont forgés, et ont encore cours. Par ailleurs, en avril 1951, la corrida acquiert dans le droit français un statut dérogatoire : devant tomber sous le coup de la loi contre les actes de cruauté perpétrés

*en public contre des animaux domestiques, elle bénéficie d'une dérogation « lorsqu'une tradition locale ininterrompue peut être invoquée ».*

On terminera ce compte rendu en signalant l'essor d'une opposition à la corrida, puisqu'un sondage Louis Harris du 1er juin 1993 donne 83 % des Français hostiles à la corrida; ce qui étonne, dans une société où la voix des médias, largement favorable à la corrida, fait oublier qu'ils ne sont pas nécessairement le reflet de la pensée du plus grand nombre, mais celui d'une classe sociale encore séduite par l'esthétisation de la violence.»

Florence Burgat , « Élisabeth Hardouin-Fugier, Histoire de la corrida en Europe du XVIIIe au XXIe siècle », ed L'Homme , 181 | janvier-mars 2007.

<http://lhomme.revues.org/index3017.html>



## *Idée reçue « Il y a d'autres sujets plus graves... »*



*« Il n'y a pas de cause négligeable à partir du moment où il y a de la détresse morale et physique sur du vivant, en particulier sur les mammifères, dont nous faisons partie.*

*Ce n'est pas renoncer à son humanité que de prendre en considération le sort des animaux, c'est au contraire la mettre en avant. »*

*Marc Fabre, Les mythes tauromachiques.*

*<http://marcfabre.blog.lemonde.fr/>*



*Christian Sinibaldi était un photographe taurin professionnel.*

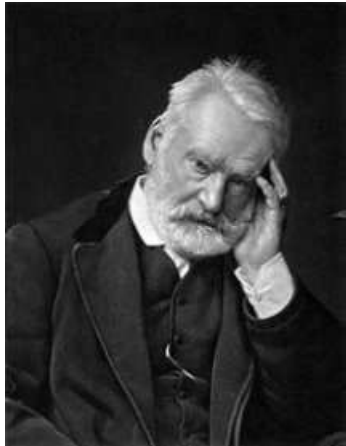
*A Béziers, le 15 Août 2004, il ressent comme un trouble devant cette image, qu'il immortalise...*

*C'est fini, il rend rageusement sa carte de membre à son club taurin et ne remettra plus jamais les pieds dans une arène.*

## **D'un point de vue politique**



## Idée reçue « Ce débat n'est pas politique ... »



Parce que l'anthropocentrisme, c'est à dire la place que l'homme s'est attribué, autant matérielle que symbolique, a pris une tournure à la fois féroce et suicidaire.

Notre perception de l'altérité animale est symptomatique d'un mépris qui devient caricatural pendant les corridas. L'animal est isolé, leurré, abusé, exécuté et jugé à l'aune de la collaboration à sa propre perte.

### **Or penser l'animal c'est aussi penser l'homme.**

Très tôt on a compris que les valeurs ne pouvaient être dissociées. Les premiers défenseurs de la cause animale étaient aussi anti-esclavagistes, contre la peine de mort, soucieux de la condition féminine.



Michelet voulait accueillir les animaux « avec leur humble droit, au sein de la démocratie ». D'autres grands humanistes, - Montaigne, Hugo, Canetti, Lévi-Strauss, Monod, Jacquard ne s'y sont pas trompés. Ils n'ont jamais établi de barrière étanche entre condition animale et humaine.

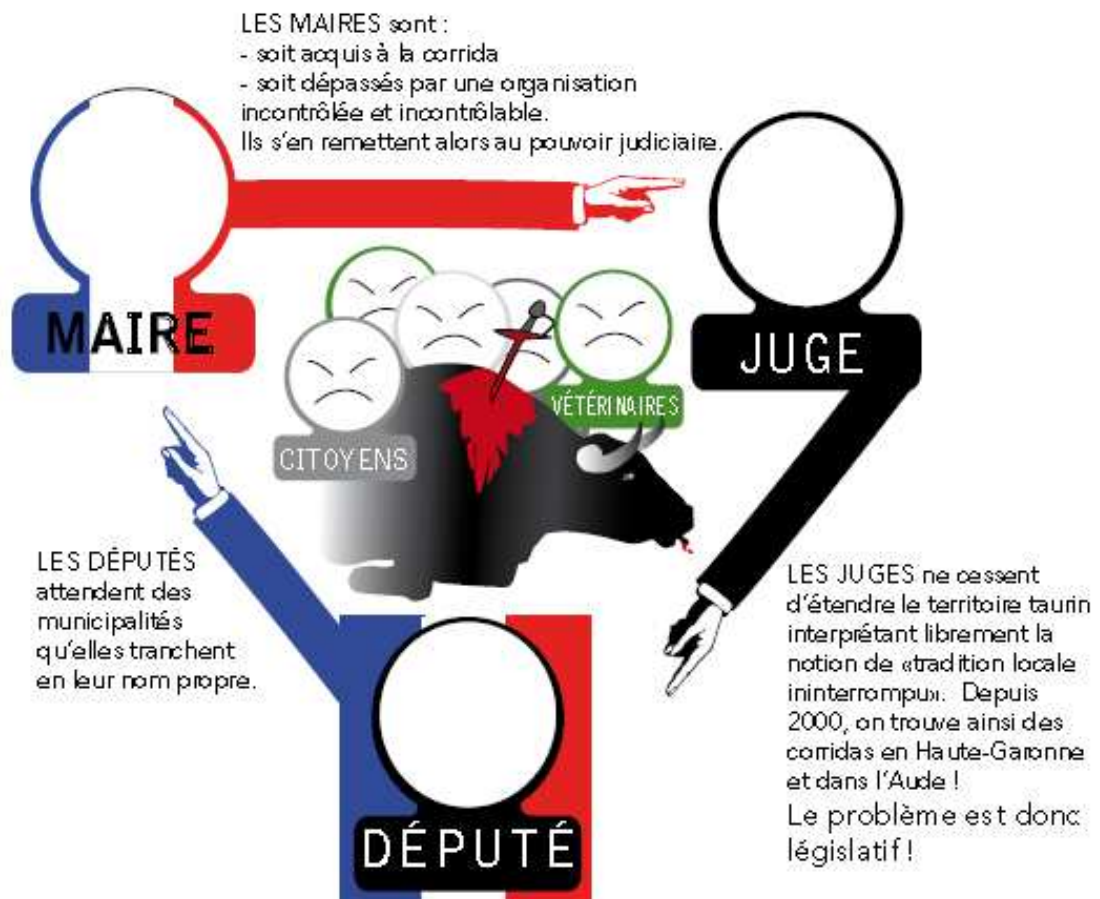
La place de l'animal participe d'un combat social. Le bonheur des hommes ne saurait se construire autour du malheur des bêtes, ni le bonheur des bêtes autour du malheur des hommes. Si je compatis au sort des animaux, comme à celui des hommes, c'est parce que je me situe dans la civilisation.



*« Il est plus qu'affligeant de voir la tauromachie réclamer la reconnaissance du corps politique, user de ses garanties, de ses lois, de sa protection, alors qu'elle ruine les principes moraux qui l'animent et qui le fondent. »*

Marc Fabre, *Les mythes tauromachiques*

## Idée pas tout à fait reçue « On ne peut rien faire... »





## **PROPOSITION DE LOI N° 2735**

*visant à punir les sévices graves envers les animaux domestiques, apprivoisés, ou tenus en captivité, sans exception.*

*Enregistrée à la Présidence de l'Assemblée nationale le 13 juillet 2010, présentée par Mesdames et Messieurs :*

*Muriel MARLAND-MILITELLO, Geneviève GAILLARD, Patrick BEAUDOUIN, François CALVET, Yves COCHET, Jean-Michel COUVE, Lucien DEGAUCHY, Richard DELL'AGNOLA, Nicolas DUPONT-AIGNAN, Arlette GROSSKOST, Marguerite LAMOUR, Lionel LUCA, Philippe Armand MARTIN, Patrice MARTIN -LALANDE, Henriette MARTINE Z, Bertrand PANCHER, Jacques REMILLER, François ROCHEBLOINE, Jean-Marc ROUBAUD, Daniel SPA GNOU, Michel ZUMKELLER, Gérard BAPT, Jean-Claude BEAULIEU, François DE RUGY, Julien DRAY, Armand JUNG, François-Xavier VILLAIN, Martine BILLARD, Loïc BOUVARD, Jean-François CHOSSY, Rémi DELATTE, Dominique DORD, Jean-Pierre DUPONT, Alain FERRY, Marc FRANCINA, Annick GIRARDIN, François GROSDIDIER, Christophe GUILLOTEAU, Francis HILLMEYER, Françoise HOSTALIER, Maryse JOISSAINS-MASINI, Jacques LAMBLIN, Franck MARLIN, Jean-Philippe MAURER, Jean-Marc NESME, Jean-Pierre NICOLAS, Henri PLAGNOL, Bruno SANDRAS, Éric STRAUMANN, Jean UEBERSCHLAG, Christian VANNESTE, François VANNSON, Edwige ANTIER, Françoise de SALVADOR, Jean-Louis GAGNAIRE, Joëlle CECCALDI-RAYNAUD et Bérengère POLETTI, députés.*

### **PROPOSITION DE LOI**

*Article unique*

*Le septième alinéa de l'article 521-1 du code pénal est supprimé.*

*Dossier emprunté au CRAC et largement inspiré par le document de Charlène Bouat, Professeur de Lettres Modernes*

*contact : [c.bouat@laposte.net](mailto:c.bouat@laposte.net)*

*Crac Europe : <http://www.anticorrida.com>*